

# L'injustice de l'amnistie •

## Les ravages du messianisme par Maurice Szafran

**1 Il serait facile de se draper dans les bons sentiments, confortable de soutenir que, oui, l'amnistie sociale est un principe juste.** Par « amnistie sociale », on entend la proposition de loi, portée par le PC et le Front de gauche et votée à quelques voix près par le Sénat, consistant à effacer les délits – et les peines qui vont avec – que des salariés ont commis depuis 2007 « à l'occasion de conflits de travail ou à l'occasion d'activités revendicatives ». Cette loi d'amnistie, si elle était votée en l'état, ne porterait que sur des faits passibles de moins de cinq ans de prison et exclurait violences physiques et séquestrations.

Comment, dès lors, ne pas être en empathie avec une telle mesure tendant à l'apaisement quand l'on songe à toutes ces luttes sociales ayant émaillé l'histoire, à tous ces salariés révoltés par l'injustice qui, par leurs combats, ont obtenu pour tous tant d'avantages sociaux, durée légale hebdomadaire du travail et congés payés notamment ? Comment oublier, aussi, le mépris et le cynisme de la politique sociale menée durant le quinquennat de Nicolas Sarkozy, la violence de la crise surtout, qui a conduit à tant de fermetures d'usines, à tant de licenciements ? Comment ne pas partager un sentiment de solidarité avec ces ouvriers à qui on enlève brutalement plus qu'un emploi et un salaire, leur fierté, leur raison de vivre ?

Tout cela est juste, tout cela est vrai. Pourtant, l'Elysée et le gouvernement ont raison de s'opposer à cette proposition de loi qui devrait être bientôt examinée à l'Assemblée nationale.

Parce que l'ordre républicain passe avant les bons sentiments. Parce que le message envoyé serait plus terrible encore que les exactions commises par ces salariés poussés à bout.

On peut entendre la ministre de la Justice, Christiane Taubira, quand elle justifie cette amnistie par une « œuvre de justice » ; on peut comprendre le ministre Benoît Hamon lorsqu'il y trouve un « message de paix ». Mais que répondront Christiane Taubira et Benoît Hamon aux dizaines de manifestants contre le mariage gay arrêtés pour violences sur la voie publique quand ceux-ci demanderont à bénéficier de la même amnistie ? Ils expliqueront eux aussi que la loi ouvrant le mariage pour tous était une « violence » faite à leurs convictions, à leurs croyances, et que cette violence justifiait le déchaînement de haine dont ils se sont rendus coupables. Ils réclameront à leur tour l'amnistie.

Les tribunaux ont d'ailleurs toujours considéré que les raisons ayant poussé des salariés en lutte à de telles extrémités valaient « circonstances atténuantes ». Le droit à manifester comme le droit de grève sont des principes constitutionnels. Mais comment faire respecter la force de ces principes si l'on amnistie des comportements qui, eux, relèvent de la loi pénale ?

Ceux qui, à gauche, défendent cette amnistie sont pris dans un piège : ils savent pertinemment que, faute de sauver Florange et Petroplus, ils offrent aux ouvriers un blanc-seing pour oublier leurs débordements. C'est se donner bonne conscience à peu de frais.

L'UMP et le Medef n'ont évidemment pas manqué de fustiger le principe même de cette amnistie. Ils ne redoutent pas le ridicule : huit jours avant les aveux de Jérôme Cahuzac, ils défendaient ensemble le principe d'une amnistie fiscale pour... les exilés fiscaux repentis. Et ils n'hésitent pas à faire la morale quand on évoque une amnistie sociale ! Cette même amnistie que la droite exigeait pour les casseurs de préfectures !

Ridicule ? Cynisme ? Ou les deux à la fois ?

\*\*\*

**2 J'essaie d'éviter les livres d'histoire politique pour mieux lire des romans. Nécessité d'une hygiène intellectuelle. Pourtant, il est indispensable – et même urgent – de faire une exception avec *Au nom du Temple* (1), le dernier opus de notre confrère et ami Charles Enderlin.** Parce que cette lecture de laquelle on ne parvient pas à s'échapper permet enfin de comprendre la déchirure qui, de façon de plus en plus apparente et aiguë, ronge ce pays, Israël, et interdit en réalité toute perspective d'une paix véritable avec le voisin palestinien.

Que montre et raconte Enderlin avec une époustouflante maîtrise de son sujet et une multitude de témoignages hallucinants ? Que les Israéliens et leurs chefs politiques, de droite comme de gauche, ont été incapables, depuis la guerre des Six-Jours, en 1967, de répondre à l'alternative existentielle suivante : Israël est-il le pays des juifs – visant à la libération nationale d'un peuple jadis opprimé, et dans ce contexte qu'importe de contrôler tout ou partie seulement de la Terre biblique ? Ou Israël est-il le pays juif (et non pas des juifs) répondant à une exigence divine et messianique : contrôler et prendre possession à tout jamais de chaque centimètre carré de la « terre juive », au risque de déclarer une guerre perpétuelle avec les Palestiniens et de susciter des troubles civils au sein même de la société israélienne ? Souvenons-nous de l'assassinat du Premier ministre Yitzhak Rabin au nom, précisément, de ce messianisme juif.

Le livre de Charles Enderlin est... effrayant. Parce qu'il raconte sans détour ni afféterie comment et à quel point les messianistes juifs n'ont cessé de dévorer l'Israël laïc, imposant à la droite comme à la gauche leur idéologie (radicalement antidémocratique), leurs méthodes (musclées, parfois fascisantes, souvent violentes) et leurs certitudes idéologiques (ce sont eux les « bons » juifs, tout contradictoire n'étant qu'un traître méritant châtement). La conclusion d'Enderlin est terrifiante : le rouleau compresseur messianiste ne cesse d'avancer sur Israël dans une irrésistible progression, provoquant une tout aussi irrésistible régression.

Puisse-t-il se tromper. ■

\* Seuil, 374 p., 20 €.

Ceux qui, à gauche, défendent cette amnistie sociale sont pris dans un piège.

